



LES COLONNES DE L'ARTISANAT



Les actus de la CMA de l'Hérault - Edition n°11

Septembre / Octobre 2019

Savoir-faire artisanal et dégustation gourmande

« Les 33 000 artisans de l'Hérault vous invitent à venir Place de l'Artisanat. Vous pourrez déguster, les bons produits Hérault Gourmand, les meilleurs morceaux des Artisans bouchers et vous émerveiller du savoir-faire des femmes et des hommes de la première entreprise de France. »
Ce n'est pas le judoka Teddy Riner qui le dit, mais **Christian POUJOL**, le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.

La Place de l'Artisanat, c'est 11 jours de rencontres rythmés par une série de thèmes qui vous permettront de découvrir, à l'occasion de démonstrations sur le stand de la CMA34, la diversité des métiers et le talent des Artisans.



- Du 11 au 13 octobre : les métiers de la mode
- Du 14 au 15 octobre : les métiers de service
- Du 16 au 18 octobre : les métiers d'art
- Du 19 au 21 octobre : les métiers du bâtiment



Envie d'une pause gourmande ?

Envie d'une pause gourmande ? N'hésitez pas à venir vous faire plaisir et rencontrer des lauréats du concours Hérault Gourmand 2019. Une halte gourmande-dégustation juste pour retrouver le plaisir de goûter des produits authentiques et déguster les vins proposés par la Chambre d'Agriculture. Tout cela dans un espace nouveau où même les amateurs de produits bouchers pourront régaler leurs papilles.

Avec la carte d'artisan : une entrée gratuite.



N'oublions pas la formation !

Chers collègues artisans,

« La formation, la formation, la formation ! » telle doit-être notre devise pour l'Artisanat. Dans ce monde qui bouge à très grande vitesse, si nous voulons conserver notre titre de « 1^{ère} entreprise de l'Hérault », il est impératif pour innover de nous former au numérique, aux techniques nouvelles, sans oublier la gestion et la communication. Ce challenge est d'autant plus difficile car dans le même temps nous devons maintenir l'excellence des savoir-faire de nos 250 métiers.



La force de votre Chambre de Métiers est de vous proposer un éventail de formation, de la création, jusqu'à la cession-reprise de votre entreprise. Toutes les étapes intermédiaires sont couvertes, puisque nous dispensons, chaque année, plus de 150 000 heures de formation.

Au sein de notre Campus des Métiers, pour la rentrée 2019-2020, sur nos 300 étudiants (de CAP à Bac +2), plus de 60 d'entre eux son issus de la formation continue. Cette nouvelle voie leur permet une reconversion ou une réinsertion.

Récemment, lors d'un séminaire avec des intervenants de haut niveau, vos élus aussi se sont formés à l'évolution de l'environnement économique, réglementaire et institutionnel.

Comme vous le voyez, c'est un domaine qui me tient à cœur car sans formation il n'y a pas de développement. Alors, avec moi ayez en tête « La formation, la formation, la formation ! »

Christian POUJOL
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Tout pour réussir sa transmission d'entreprise



B&C Auto à Courmonsec Christopher CUCURULLO et Valentin BELLET

La transmission d'entreprise : un enjeu majeur

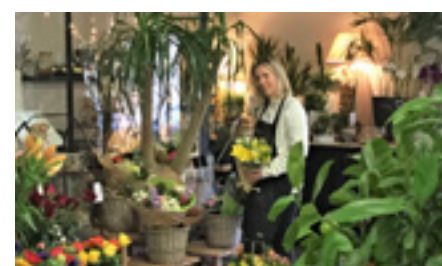
En Occitanie, 1 200 chefs d'entreprise ont cédé leur structure en 2018. Pour le vendeur, c'est un moyen de valoriser son patrimoine.

Pour le repreneur, c'est une chance puisque une reprise d'entreprise garantit une meilleure longévité qu'une création.

Une transmission d'entreprise réussie contribue au maintien des savoir-faire artisanaux.

Au-delà-même de l'aspect purement économique c'est l'aspect humain qu'il faut prendre en considération, eu égard aux salariés présents dont les emplois seront préservés.

Il n'y a pas d'âge pour vouloir céder son entreprise. Néanmoins, avec plus de 20 % de dirigeants âgés de plus de 55 ans, la CMA34 est convaincue de l'importance du maintien d'un tissu économique sur les territoires et déploie ses services pour vous assurer une transmission professionnelle et sécurisée.



Myriam LANGOUET a racheté un magasin de fleurs sur Castrès à Madame Catherine BARTHES

Cédants, anticipez !

Le délai moyen d'une cession se situant entre 6 et 24 mois, il est primordial de réfléchir en amont à votre projet. En effet, différents profils d'acquéreurs peuvent être concernés : une reprise familiale, par vos salariés, par une entreprise existante ou un repreneur individuel.

Pour réussir votre projet, ne restez pas isolé. Nos experts mobilisent autour de vous, des professionnels de la transmission d'entreprise (avocat, notaire, expert-comptable, consultant en transmission).

Vous disposerez alors d'un état des lieux complet de votre entreprise et des modalités de sa transmission en termes juridiques, fiscaux, sociaux, commerciaux... et d'une première approche de votre prix de cession.

tion à la gestion d'entreprise...) et le suit durant ses trois premières années d'activité.

Vous optimiserez ainsi vos chances de trouver « le bon repreneur » et de vendre votre entreprise dans de bonnes conditions financières.



A Hérépian, Jérôme Fayard a repris le laboratoire de prothèse dentaire de Richard Verlaguet

Rencontrez nos conseillers

Des réunions d'information collectives en présence de représentants de la Sécurité Sociale des Indépendants sont organisées par la CMA34 le :

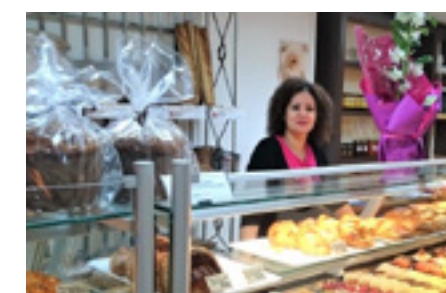
Lundi 30 septembre à la CMA Montpellier à 18 h 30

Lundi 7 octobre 2019 à 18 h 30 dans les locaux de la CMA34 à Lunel

Nos experts sont présents sur tout le territoire héraultais.

Contact **Sandrine Malvaldi**
04 67 72 72 36 - s.malvaldi@cma-herault.fr

Contact **Olivier Gélébart**
04 67 72 72 26 - o.gelebart@cma-herault.fr



La tarte aux trésors à la Grande-Motte reprise par Lamia Leccham

Comment vendre et à qui ?

Des sessions de formation vous sont proposées pour identifier les pistes d'actions. Il est important de préparer votre entreprise à sa mise en vente et vous former à la négociation.

La CMA34 vous donne accès à une diffusion nationale mais aussi locale sur différents supports numériques (Transentreprise, site Internet de la CMA34...) en respectant votre souci de confidentialité. Nos services assurent la mise en relation avec des repreneurs potentiels. La CMA34 accompagne aussi le repreneur dans toutes ses démarches (recherche de financements, forma-

La CMA34 est partenaire du programme OCCTAV, pour sensibiliser à la transmission des chefs d'entreprise en zones rurales ou de montagne.

occtav.fr



C'est la rentrée des 300 étudiants des Métiers !

Le 6 septembre, autour du Président Christian **POUJOL**, du Président de la commission Economique Jean-Claude **NADAL**, de la Sénatrice Marie-Thérèse **BRUGUIERE** et de l'adjointe au Maire de Montpellier Véronique **PEREZ**, professeurs, étudiants, maîtres de stage se sont retrouvés dans la salle d'honneur de la CMA34.

Il y a 4 ans, seulement 47 étudiants étaient inscrits au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.



Inauguration des nouvelles installations modernisées de la COBO Sud 34 (Coopérative des Artisans Bouchers). Cette coopérative s'approvisionne en circuit court avec les éleveurs avec la marque Fleur d'Aubrac. En présence de :

Christian **POUJOL**, Président CMA34 ;
Jean-François **GUIHARD**, Président de la Fédération Nationale des Bouchers ;
Patrick **GIMONET**, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Bouchers ;
Florence **VIGNAL**, Présidente de la CMA Lozère
Philippe **HUPPE**, Député de l'Hérault ;
Pascal **KRZYZANSKI**, Conseiller municipal ;
Michel **GRAS**, Président des Bouchers de l'Hérault ;
Didier **MARRAGOU**, Président de la COBO SUD, élu et membre du bureau CMA34 ;
Olivier **LAURO**, Directeur du Marché d'Intérêt National Montpellier (MIN)
Patrick **MOROY** et Jean-Claude **NADAL**, élus et membres du bureau CMA34



Visite et séance de travail entre Christian **POUJOL**, président de la CMA34 et Jacques **WITKOWSKI**, le nouveau préfet de l'Hérault.



C'est la rentrée pour la chambre de métiers et de l'artisanat



MEDIAS



6 facteurs clés pour réussir votre transmission

- Définissez une stratégie de cession pour choisir le bon moment de vente
- Ne vendez que quand vous êtes prêt !
- Ne négligez pas la cession d'entreprise à un de vos salariés
- Choisissez les bons supports de publication de votre offre de cession
- Entourez-vous de conseils
- Organisez votre patrimoine



De nombreuses nouvelles formations

CHORUS PRO

A partir du 1^{er} janvier 2020, la facturation électronique dématérialisée sera obligatoire si vous émettez des factures à destination de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics respectifs. Le suivi de vos factures passera par la plateforme en ligne CHORUS PRO.

Apprenez à maîtriser cet outil.
« Marchés publics : déposez vos factures dématérialisées sur le portail CHORUS PRO », le 9 octobre 2019.

Contact **Anaïs Causse**
 04 67 72 72 58 - a.causse@cma-herault.fr

MICRO-ENTREPRISE ET TVA

Vous êtes micro entrepreneur, lorsque vous dépassez 33 200€ de chiffre d'affaires pour de la prestation de service, ou 82 800 euros de chiffre d'affaires pour de la vente vous devenez redevable de la TVA.

Cette application de la TVA provoque de nombreux changements dans votre organisation et dans la gestion de votre entreprise.

La CMA34 vous propose la formation « **Déclarer sa TVA en micro-entreprise** », le **4 octobre de 9 h 30 à 12 h 30**, pour vous aider à créer votre compte, calculer et déclarer votre TVA.

Contact **Caroline Soubirou**
 04 67 72 72 46 - c.soubirou@cma-herault.fr

Les Matinales de l'Artisanat

Avec nos experts : informations, échanges sur un thème d'actualité

Cybersécurité

Piratage, virus, vol, incendie...les risques informatiques sont nombreux et variés.

Toutes les entreprises sont concernées ! Comment protéger efficacement vos données informatiques ?

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et l'agence régionale de développement économique AD'OCC, organisent, une réunion d'information gratuite sur « Les bonnes pratiques en matière de cybersécurité »,

le jeudi 3 octobre 2019, de 18 h à 20 h à la CMA Montpellier.

Contact **Sébastien Mathieu**
 04 67 72 72 49 - s.mathieu@cma-herault.fr

Micro-entreprise : comment en vivre ?

Près de 50 % des micro entreprises créées ne sont plus actives au terme de leur première année. Avec un chiffre d'affaires annuel de moins de 13 000 euros, la pérennité de la micro entreprise est un réel enjeu.

Face à ce constat, la CMA de l'Hérault mobilise ses experts pour vous donner les clés d'une meilleure rentabilité et d'une conquête de clients réussie

le mardi 22 novembre, de 8h30 à 11 h à la CMA Montpellier.

Contact **Caroline Soubirou**
 04 67 72 72 46 - c.soubirou@cma-herault.fr

Accélérez votre démarrage d'activité avec le web !

Découvrez les outils digitaux qui vous permettront de capter et de fidéliser votre clientèle,

le mardi 19 novembre, de 8 h 30 à 11 h à la CMA Montpellier.

Contact **Sébastien Mathieu**
 04 67 72 72 49 - s.mathieu@cma-herault.fr

Connectez-vous à l'Artisanat sur herault.geometers.fr

Nombre d'entreprises artisanales inscrites au Registre des Métiers au 1^{er} septembre 2019

32 195

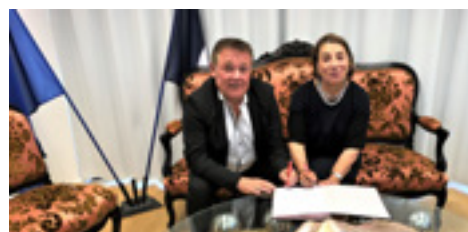
Zoom

Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

1 310 établissements

73% Entreprises créées en 2016 toujours en activité

25% Dirigeants de plus de 55 ans



Signature d'une convention entre Samia ANAFAL - Institut National de l'Hygiène et du Nettoyage Industriel, l'INHNI et Christian **POUJOL** - Président de la CMA34

L'AGENDA

30 SEPTEMBRE - 18 H 30
Les rencontres de la transmission d'entreprise
 CMA34 Montpellier

3 OCTOBRE - 18 H / 20 H
Les bonnes pratiques en matière de cybersécurité
 CMA34 Montpellier

7 OCTOBRE - 18 H 30
Les rencontres de la transmission d'entreprise
 CMA Lunel

11 > 21 OCTOBRE
Foire Internationale de Montpellier
 Parc des Expositions

15 NOVEMBRE - 18 H 30
Remise des diplômes et titres d'artisan
 CMA34 Montpellier

19 NOVEMBRE - 8 H 30 > 11 H
Matinales de l'Artisanat
Accélérez votre démarrage d'activité avec le web ! CMA34 Montpellier

22 NOVEMBRE - 8 H 30 > 11 H
Matinales de l'Artisanat
Micro-entreprise : comment en vivre ?
 CMA34 Montpellier